DSM WORKSHOPS

RGPD – MISE EN OEUVRE PRATIQUE

Formation délivrée en langue française (ou anglaise sur demande)
Parcours individualisé permettant de suivre un ou plusieurs modules

MODULE 1 – INTRODUCTION AU RGPD

Contexte / Enjeu de la protection des données
Refonte du cadre juridique applicable en matière de traitement des données
Champ d'application du RGPD
→ 1 heure

MODULE 2 – ETAPES PREALABLES

Identifier si son organisation est soumise au RGPD
S'imprégner des nouvelles notions du RGPD
Données personnelles, données sensibles, traitement des données
Accountability, privacy by design, privacy by default
Identifier les personnes concernées
Réaliser une étude d'impact
→ 2 heures

MODULE 3 – LE CONSENTEMENT ET LE RGPD

Recueillir et conserver le consentement
→ 1 heure

MODULE 4 – ORGANISER LA MISE EN CONFORMITE

Réaliser un *gap analysis*
Tenir un registre des activités de traitement
Communiquer les données personnelles
Avec les tiers, sous-traitement des données, transfert des données hors UE
→ 2 heures

MODULE 5 – APPLIQUER LE PRINCIPE D'ACCOUNTABILITY

Instaurer un mécanisme de mise en conformité de son organisation au RGPD
Conserver la preuve des mesures prises
Assurer la pérennisation de la mise en conformité
Se préparer à un contrôle
→ 2 heures

MODULE 6 – AGIR COMME SOUS-TRAITANT INFORMATIQUE

Déterminer si le sous-traitant présente les *garanties nécessaires*
Identifier et mettre en places les missions
Appréhender la responsabilité (personnelle, conjointe)
Tenir un registre des activités de traitement
→ 2 heures

MODULE 7 – REALISER UNE ETUDE D'IMPACT
(Data Protection Impact Assessments – DPIA)

Identifier les traitements soumis à l'étude d'impact
Déterminer le contenu de l'étude d'impact
→ 1 heure

MODULE 8 – NOMMER UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Identifier si la désignation est obligatoire
Déterminer qui peut être nommé en tant que délégué à la protection des données
Mettre en place ses missions
→ 2 heures

☎ +352 262 562 1 | ✉ rlesqueren@dsm.legal | 💻 www.dsm.legal